

UN BUDGET OUVRANT DE REELES PERSPECTIVES

Le conseil municipal s'est réuni le 9 mars dernier pour approuver les comptes 2020 et voter le budget primitif 2021.

Comptes administratifs 2020

Le budget communal est scindé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante avec en dépenses principalement les frais de personnel, l'entretien du domaine public, les frais de scolarité, les subventions aux diverses associations, les intérêts de la dette, et en recettes, les impôts locaux, les dotations de l'Etat et les locations appelées sur les logements communaux notamment.

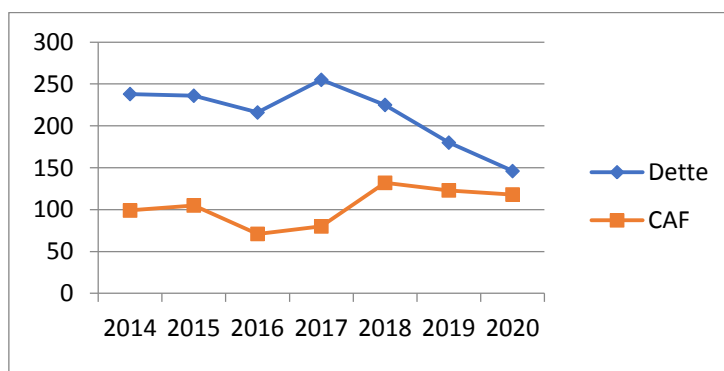
L'année écoulée se caractérise par une légère augmentation des charges en grande partie compensée par une augmentation des dotations de l'Etat. La section dégage un excédent de 114.579,34 €. Cumulé aux résultats antérieurs et après déduction de la part affectée à l'investissement, le résultat de clôture s'établit à 526.723, 50 €.

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur patrimoniale de la commune. Cette section comporte, pour l'essentiel, en dépenses, les travaux neufs et les grosses réparations, les acquisitions de terrains et d'immeubles ainsi que les remboursements du capital des emprunts et, en recettes, les subventions d'investissement, les ventes de terrains et d'immeubles, les remboursements de TVA et l'excédent de fonctionnement affecté à la section d'investissement.

2020 étant une année électorale, autrement dit une année de transition, si bien que peu de projets ont abouti sur l'année. Le résultat est donc excédentaire de 25.197.93 €. Cumulé aux déficits antérieurs de la section, le résultat de clôture apparaît déficitaire de 53.459,40 €.

Le résultat global correspondant au cumul des deux sections s'élève à 473.264,10 €. Un réel atout en début de mandature à faire fructifier.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution sur 7 années de la capacité d'autofinancement (la CAF), correspondant à la capacité financière de la commune à honorer ses engagements financiers. Elle s'élève à 118 190,34 €. Elle est relativement stable depuis 3 ans (courbe rouge sur le graphique) et est surtout supérieure de 8% aux communes de notre strate. Parallèlement, l'endettement s'apure année après année pour s'établir à 156.978.68 € au 31 décembre (courbe bleue sur le graphique).



A l'unanimité (pour : 10, contre : 0, abstention : 3). Le maire et l'ancien maire ne pouvant prendre part au vote

Budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses en fonctionnement comme en investissement comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	153 250 €	Report résultat de fonctionnement 2020	473 264 €
Charges de personnel et frais assimilés	112 800 €	Atténuations de charges	500 €
Atténuations de produits	14.577 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 550 €
Autres charges de gestion courante	114 100 €	Impôts et taxes	211 470 €
Charges financières	9 000 €	Dotations, subventions et participations	163 874 €
Dépenses imprévues	29 330 €	Autres produits de gestion courante (loyers)	45 000 €
Amortissements	3 611 €	Produits financiers	10 €
Virement à la section d'investissement	460 000 €		
Total	896 668 €	Total	896 668 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées	37 000 €	Virement de la section de fonctionnement 2020	460 000 €
Immobilisations incorporelles + dépenses imprévues	30 611 €	Dotations fonds divers et réserves	75 459 €
Acquisition terrains	30 000 €	Subventions d'investissement	0 €
Voirie et aménagement de sécurité	25 000 €	Emprunts et dettes assimilées	130 000 €
Acquisition de matériels	10 000 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 611 €
Réhabilitation bâtiments communaux	10 000 €		
Salle polyvalente	70 000 €		
Acquisition informatique	5 000 €		
Commerce (pergola + études)	50 000 €		
Carte communale	18 000 €		
Plan communal de sauvegarde	2 000 €		
Caméras de surveillance	5 000 €		
Tracteur et équipements divers	60 000 €		
Salle d'activité annexe mairie	200 000 €		
Ouverture atelier technique	8 000 €		
Acquisition terrains lotissement	55 000 €		
Report déficit d'investissement 2020	53 459 €		
Total	669 070 €	Total	669 070 €

A l'unanimité (pour : 10, contre : 0, abstention : 5)

Ce budget se veut avant tout prudentiel. Les investissements ont été évalués en fourchette haute et les subventions d'investissement sollicitées n'ont pas été budgétées. L'un des enjeux de l'année sera de solliciter le maximum d'enveloppes (Etat, Région, Département, VHBC) pour éviter ou limiter la ligne emprunts.